



Comprendre 2019 pour réussir le CRFPA 2020

Conseils pratiques publié le **04/12/2019**, vu **5702 fois**, Auteur : [Mikaël Benillouche](#)

Le CRFPA 2019 a été riche en enseignements, qu'il s'agisse des écrits ou des oraux. Comprendre cette session permettra de préparer au mieux le CRFPA 2020.

Comment ne pas commencer cet article en félicitant mes étudiants de [Sup Barreau](#) : Sarah, Emilie, Xavier, David, Mohamed, Elsa, Ilhem, Justine, Pauline, Lise, Marie, Julie, Camille, Thibault, Anthony, Agrea, Inès, Laura, Sofian, Mélanie, Axelle, Agathe, Marion et tous les autres...

Vous l'avez tellement mérité, je suis, nous sommes tellement fiers de vous. Vous le verrez, cette profession extraordinaire est faite pour vous, elle vous apportera des joies, mais aussi quelques angoisses. Le rôle de l'avocat est essentiel. C'est vous qui aiderez les justiciables à obtenir justice, c'est vous qui ferez avancer le droit, le rendrez concret au quotidien ! En devenant avocat, vous allez changer la vie de vos semblables, bref vous devenez des "super-héros"...

Cette session 2019 a été riche en surprises, mais aussi en incohérences, comme je l'ai déjà souligné par ailleurs concernant les épreuves d'admissibilité <https://www.legavox.fr/blog/mikael-benillouche/admissibilite-crfpa-2019-inegalites-injustices-27619.htm>

Les épreuves d'admission aussi ont eu leur lot d'incohérences.

1) L'épreuve de langue

Concernant l'épreuve de langue, la nature de celle-ci varie. Dans certains IEJ, il s'agit d'un exposé, dans d'autres, d'un exposé-discussion. Vous conviendrez qu'autant un exposé ressemble à un exercice assez scolaire, une récitation peu en phase avec un examen professionnel ; autant un exposé-discussion est davantage adapté au CRFPA. En effet, la profession d'avocat repose sur la contradiction et le Grand Oral est à peu près de la même nature. S'agissant des modalités, les disparités sont là encore criardes. Il s'agit de se présenter, de commenter un texte juridique, un article de presse ou même une image. L'épreuve, le plus souvent, ne suppose pas d'avoir des connaissances particulières, mais plutôt de savoir s'exprimer facilement.

2) Le Grand O

Les différences d'un IEJ à l'autre sont dantesques alors même que le coefficient en fait une épreuve éliminatoire (sauf à avoir 30 points d'avance à l'issue de l'admissibilité). Si la composition du jury de trois membres ne pose pas trop de difficulté (un magistrat, un avocat et un universitaire), ni la nature de l'épreuve étroitement réglementée, les modalités sont disparates.

Tout d'abord, quelles sont précisément les qualités requises ? Un "je ne sais pas" lors de l'épreuve de discussion est-il réhibitoire ? Faut-il apparaître comme un futur avocat ou comme un étudiant aguerri ?

Ensuite, dans certains IEJ (Nice par exemple), on passe son Grand O debout, dans la plupart des autres assis. Le type d'exercice proposé varie considérablement. A Paris V, il s'agit d'un

commentaire d'arrêt. A Nanterre, le candidat choisit, au regard de la question posée, s'il choisit de défendre la positive ou la négative. A Paris I, les sujets débutent par "soutenez que...", il s'agit donc d'une plaidoirie. A Nancy-Metz, un étudiant a eu à commenter...un dessin. Bref, que de disparités, mais surtout d'aléas pour cette épreuve de la mort-subite. J'ai pris sur moi d'alerter sans succès le CNB.

Enfin, s'agissant de la discussion, au gré de l'imagination des jurys, il existe un panel abyssal de questions, qu'il s'agisse d'interroger sur l'actualité, la déontologie de l'avocat ou la signification d'un adage latin...

Finalement, se préparer à ces épreuves suppose de connaître les annales et d'avoir des conseils adaptés et personnalisés. N'hésitez pas à commenter et à laisser vos coordonnées.

Nous attendons avec impatience la composition de la nouvelle commission et espérons enfin une harmonisation des différentes épreuves, pour plus de justice et d'égalité...

Un dernier mot pour conclure. Cette année comme les autres, ces inégalités ont conduit à laisser de côté des étudiants qui méritaient de l'avoir, qui avaient les qualités requises. Lors de la phase d'oral, une de mes protégées n'a pas été retenue. Et bien, Jojo, je te dédie cet article et t'assure de ta réussite l'année prochaine !!!